

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Excusés :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	27

DELIBERATION n°40/2023

OBJET : TARIFICATION DES LIVRES D'OCCASION

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 4 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjointes, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLILOLO, Chantal NIOT, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Daniel DIB.

PROCURATIONS : Daniel DIB qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège ISOARDO

Madame Martine LIPUMA, Adjointe aux Affaires Culturelles, rapporteur, rappelle qu'en vue de l'installation de la médiathèque 3ème lieu dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque clarifie ses collections pour sa prochaine intégration.

Pour promouvoir la lecture publique auprès de tous les publics, elle proposera ses livres à la vente de 1 à 7€ répartis comme suit :

Albums jeunesse : 5€

Romans jeunes, BD et documentaires, vieux albums : de 2€ à 3€

Magazines : 1€

Romans adultes et livres policiers : 3€

Gros caractères : 4€

Bandes dessinées adultes : 7€

La vente des livres pourra intervenir à l'occasion de manifestations communales ou bien au sein du futur site d'installation de la future Médiathèque.

Les invendus pourront être donnés à l'association des amis de la bibliothèque ou bien au partenaire Ammareal, entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion à prix accessibles.

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjointe à la Culture Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

APPROUVE la tarification des livres d'occasion telles que définie ci-dessus ;

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 12 OCT. 2023
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 12 OCT. 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

